

Session spéciale du conseil municipal tenue le lundi 15 octobre 2018, à 19 h au lieu ordinaire des sessions où sont présents(es) :

M. Denis Langlois	Maire
Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
M. Michaël Julien	Conseiller siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Assistait également Mme Nancy Clavet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

POINTS À DISCUTER

- a) Consultation publique — Contestation d'une décision
- b) Levée de l'assemblée

217-15-10-18

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

M. Denis Langlois, maire, déclare son intérêt pour le point suivant et se retire. Mme Lise Trudel, maire-suppléante, prend la présidence.

218-15-10-18

CONSULTATION PUBLIQUE — CONTESTATION D'UNE DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE M. Denis Langlois, président de Porc Héden Inc., conteste la décision prise par le conseil municipal à la résolution # 214-01-10-18;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a demandé, dans un courriel en date du 3 octobre 2018, à ce que le conseil municipal change sa décision;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire assurer la transparence de la municipalité dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de maintenir la décision du conseil municipal telle que prise lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par Mme Lise Trudel, maire-suppléante, à 19 h 50.

Madame Lise Trudel
Maire-suppléante

Madame Nancy Clavet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Lise Trudel, maire-suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.